



PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le

ID : 062-256200742-20240327-DELIB20240301A-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 27 MARS 2024

\*\*\*\*\*

Convocation adressée aux  
délégués le :

15 mars 2024

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 40

Délibération

mise en ligne le :

5 avril 2024

Délibération certifiée

exécutoire le :

5 avril 2024

1 A –

**PROCEDURE DE  
NEUTRALISATION  
BUDGETAIRE DE  
L'AMORTISSEMENT  
DES SUBVENTIONS  
D'EQUIPEMENT  
VERSEES**

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept mars à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le quinze mars, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Dominique DELECOURT, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMEZ, M. Jean-Michel DUPONT, M. Yves DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Jean-François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien MESSENT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Sébastien DECARPENTRY, M. Kévin DEGREAUX, Mme Véronique DERANSY, Mme Anne-Sophie DUBOIS, Mme Leslie DZIURLA, M. Olivier GACQUERRE, M. Christophe DRUELLES, M. Patrick PIQUET-BACQUET, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Dominique DELECOURT, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Frédéric WALLET à Monsieur Jean-Michel DUPONT, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Ludovic GAMBIEZ, Monsieur Nicolas FRANCKE à Monsieur Jean-Louis LEFEBVRE, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien MESSENT, Monsieur Stéphane POULET à Monsieur Sébastien OGEZ, Monsieur Geoffrey MATHON à Madame Monique ZARABSKI.

Secrétaire de séance : Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT

Les subventions d'équipement versées constituent des immobilisations incorporelles amortissables.

Vu la délibération n°14 du 27/03/2007 du Comité syndical du SIZIAF qui permet d'amortir ces subventions du compte 204 sur une période d'un an ;

Considérant que l'instruction budgétaire et comptable M14 prévoit depuis 2016 un dispositif spécifique de neutralisation budgétaire – totale, partielle ou nulle - de la charge d'amortissement, qui peut être opéré chaque année au choix de l'assemblée délibérante, après inscription de l'ensemble des dépenses et recettes du budget, permettant de corriger un éventuel déséquilibre budgétaire ou garantissant le libre choix du niveau d'épargne ;

Considérant qu'il est proposé de valider le fait de présenter à l'assemblée délibérante, chaque année, lors du vote du budget, l'application ou non des règles de neutralisation (option retenue dans le budget) ;

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Décide** de neutraliser pour 2024 le montant de l'amortissement se rapportant à la subvention versée pour le financement du projet ACC au compte 20423 « Subventions d'équipement aux personnes de droit privé – Projets d'infrastructure d'intérêt national », à savoir 1 261 112 euros de report liés à la dernière tranche de financement réalisé en 2023, afin de maintenir l'équilibre budgétaire.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

 Le Président  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES  
André KUCHCINSKI

